

Comité de pilotage Sifac

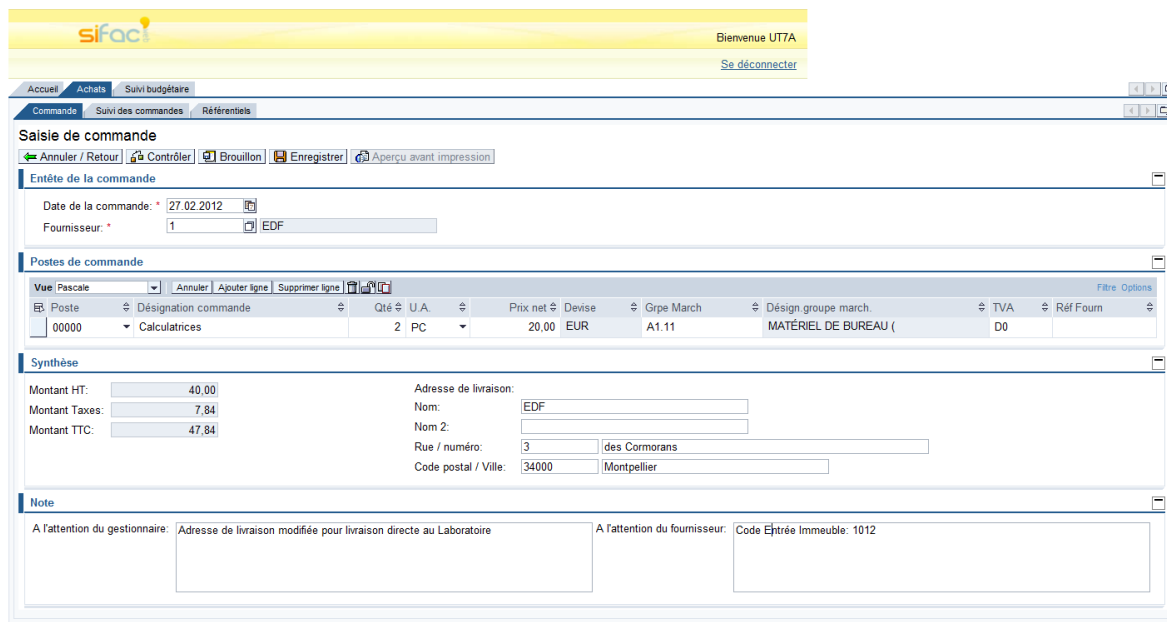
02 mars 2012

- François Paquis – Directeur Général des Services – Université Paris Descartes
 - Président de l'Association des Secrétaires Généraux
- Damien Verhaeghe – Directeur Général des Services – Université de la Méditerranée
- Philippe Diaz – Directeur Général des Services – Université de Nantes
- Frédéric Dehan – Directeur Général des Services – Université de Strasbourg
- Xavier Fauveau – Directeur Général des Services – INP Grenoble
- Georges Vayrou – Directeur des affaires financières et Agent Comptable – Université Panthéon Sorbonne
 - Président de l'Association des Agents comptables
- Jean Marc Duclos – Directeur des affaires financières et Agent comptable – UPMC
- Isabelle Dhé – Agent Comptable – Université Joseph Fourier
- Philippe Négrier – Directeur des affaires financières – Université de Saint Etienne
- Annie Foudi – Directrice des affaires financières – Université de Lille 1
- Claude Bagnol – Directrice du système d'information – Université Montpellier 1
 - Vice-présidente de l'Assemblée des DSI

- **Avancement des principaux dossiers en cours de réalisation**
 - SifacWeb : calendrier et effort ergonomique
 - Interface Geslab : périmètre et calendrier
 - Dématérialisation de factures : dispositif de calcul des RAM et RDD, avec commande ou pas par l'Amue des licences éditeurs
- **Points d'arbitrage**
 - Contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD)
 - Valorisation du service fait
 - Levée du contrôle mono UB
 - Gestion de la pluri annualité
- **Plan d'accompagnement 2012**
- **Club U Sifac 2012**

Point de situation : définir l'effort consacré à l'aspect graphique tout en garantissant l'intégration avec Sifac

- **Travaux menés depuis le dernier comité de pilotage**
 - Validation de la phase de conception et présentation de la solution au groupe projet le 03/01
 - Phases d'audit ergonomique et technologique menées en janvier et février
 - Améliorations graphiques identifiées et qualifiées
- **Recette par les établissements prévue les 7 et 8 mars, sur la base d'une version fonctionnellement validée**
- **Poursuite de l'effort sur l'ergonomie et l'aspect graphique, et analyse d'écart avec les Sifac Web développés par Paris Descartes et Lille 3**



Sifac Bienvenue UT7A
Se déconnecter

Accueil Achats Suivi budgétaire

Commande Suivi des commandes Référentiels

Saisie de commande

Annuler / Retour Contrôler Brouillon Enregistrer Aperçu avant impression

Entête de la commande

Date de la commande : 27.02.2012

Fournisseur : 1 EDF

Postes de commande

Vue : Pascale Annuler Ajuster ligne Supprimer ligne

Poste	Désignation commande	Qté	U.A.	Prix net	Devis	Grpe March	Désign groupe march.	TVA	Réf Fourn
00000	Calculatrices	2	PC	20,00	EUR	A1.11	MATÉRIEL DE BUREAU (	D0	

Synthèse

Montant HT: 40,00
Montant Taxes: 7,84
Montant TTC: 47,84

Adresse de livraison:

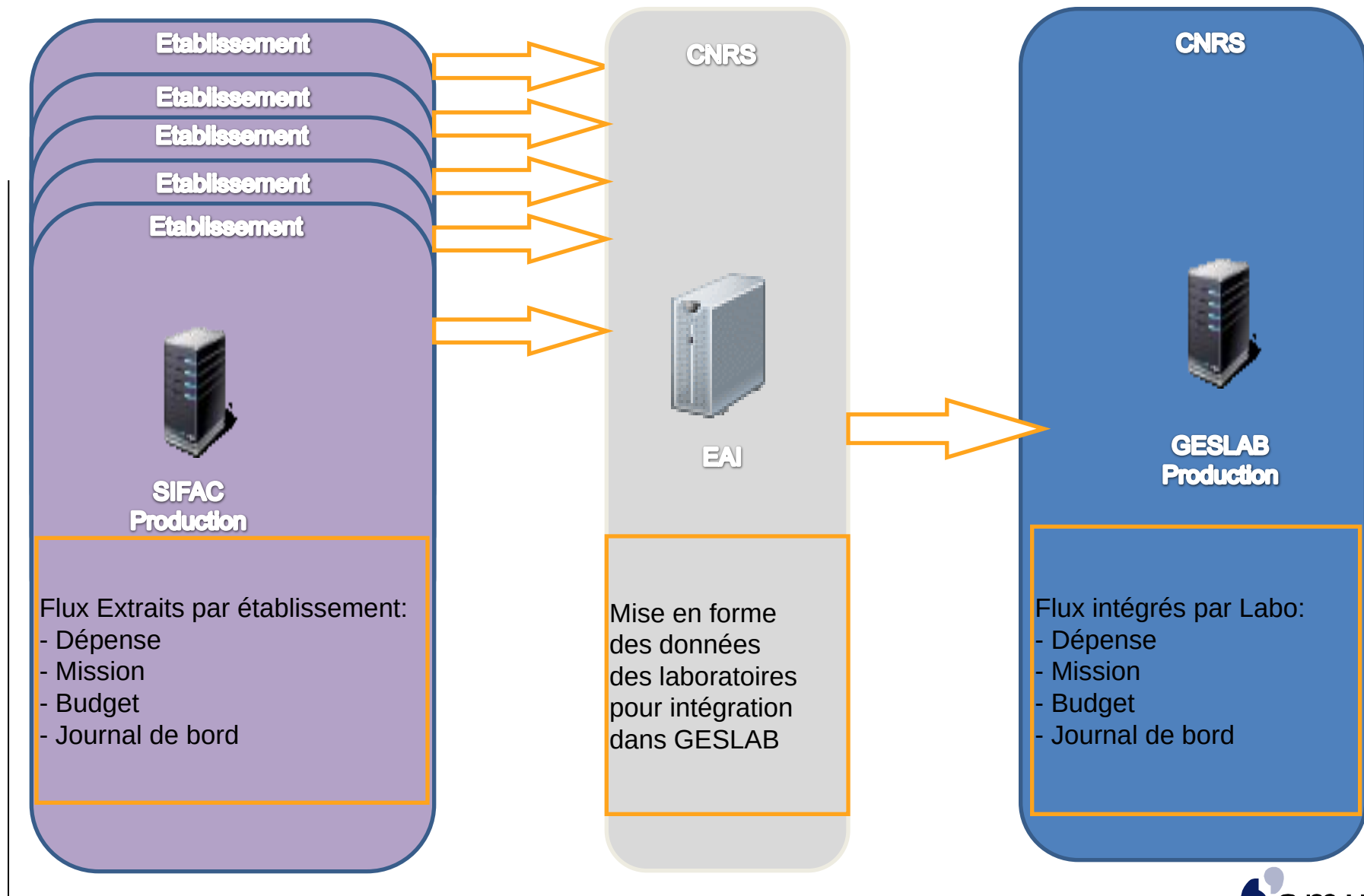
Nom: EDF
Nom 2:
Rue / numéro: 3 des Cormorans
Code postal / Ville: 34000 Montpellier

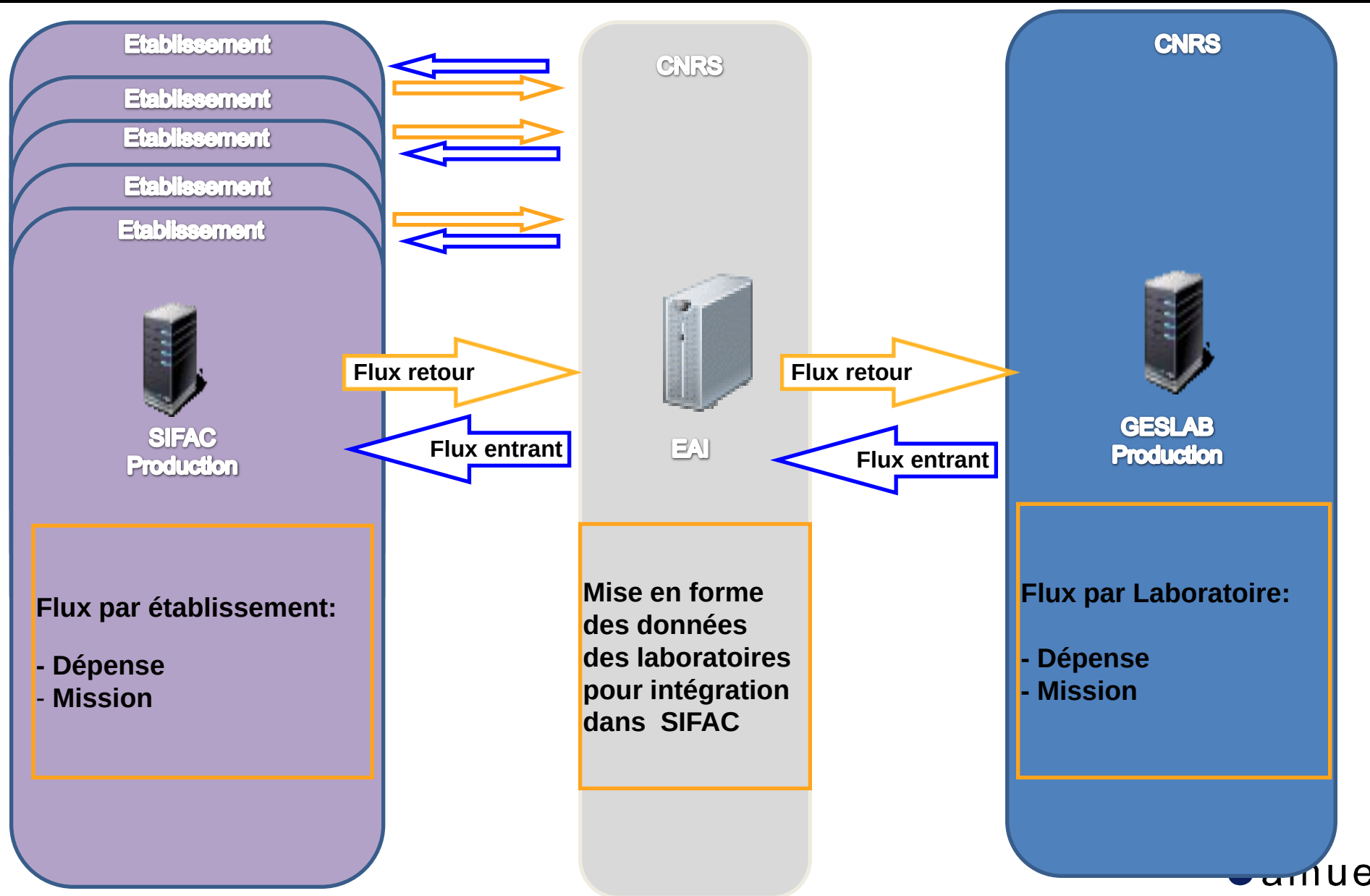
Note

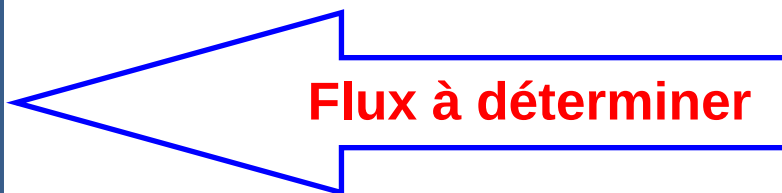
A l'attention du gestionnaire: Adresse de livraison modifiée pour livraison directe au Laboratoire
A l'attention du fournisseur: Code Entrée Immeuble: 1012

Rappel : cadre défini par le protocole d'accord CPU / Amue / CNRS et précisé en assemblée générale de l'Amue le 14 mars 2012

- **Les interfaces entre Sifac et le nouvel de gestion financière du laboratoire, GESLAB, seront réalisées en 2012. Elles couvriront trois attentes :**
 - Le déversement depuis Sifac des actes de gestion relatifs aux crédits des UMR gérés sur budget université vers GESLAB, pour y permettre une vue consolidée de l'activité de ces laboratoires
 - L'initialisation depuis GESLAB d'actes de gestion réalisés directement par les gestionnaires d'UMR sur budget université (commandes, services faits, missions...)
 - La remontée de GESLAB vers Sifac des crédits des UMR gérés sur budgets EPST pour permettre dans Sifac une vue consolidée de l'activité de ces laboratoires







**Proposition
d'intégration dans
SIFAC en tant que
charges supplétives**



Objectif : Définir la stratégie de commande des licences éditeur

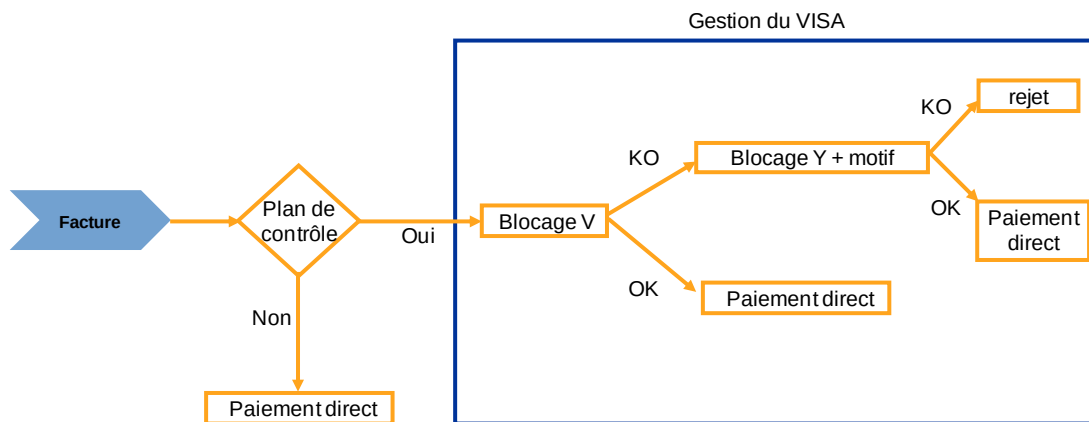
- **Résultat du groupement de commande envisagé en 2011**
 - 28 établissements avaient signé la convention de constitution, pour un volume d'environ 1 million de factures gérées
 - De nombreux établissements intéressés mais ne pouvant pas s'engager dans le délai imparti → choix d'ouvrir le marché à l'ensemble des adhérents de l'Amue

- **Rappel du calendrier de réalisation du projet**
 - Date de remise des offres : 12 mars 2012
 - Tenue de la CCM : 20 avril 2012
 - Lancement du projet : 20 mai 2012
 - Démarrage des sites pilotes : automne 2012
 - Généralisation : 2013 à 2015

- **Possibilités de commande des licences offertes par le marché**
 - Commande passée au travers d'un accord cadre par chaque établissement lors de son démarrage
 - Commande groupée et centralisée par l'Amue, financée au travers des RDD versées par les établissements qui choisiront cette solution → **optimisation potentielle de la performance économique, mais nécessite une contractualisation entre l'Amue et les sites intéressés**

Objectif : permettre une utilisation du CHD dans Sifac, compatible avec le visa de paiement et la dématérialisation des factures

- Expression de besoin formulée par l'UdL, puis validée par l'UdS et Paris Descartes
- Présentation des différentes solutions envisagées par Web conférence aux établissements utilisateurs de Sifac :
 - 47 établissements présents
 - 15 retours unanimes concernant la solution souhaitée
- 75 jours de charge associés à cette évolution



Blocage V : visa
Blocage Y : visa KO

- Compléments attendus
 - Les dates d'entrée dans le CHD (saisie de la facture) , de contrôle (validation ou apposition du blocage Y) , de rejet ou de déblocage doivent être conservées par l'outil pour les analyses futures
 - Une sélection aléatoire des éléments retenus dans le plan de contrôle (Paris Descartes)

Constat : 79 Etablissements en SF valorisé en fonctionnement et SF non valorisé en immobilisations

- **Préconisations transmises par l'Amue lors des personnalisation**
 - Jusqu'à la vague 2010 : dépenses sur immobilisations obligatoirement en service fait non valorisé
 - Depuis la vague 2011 : point ouvert à la personnalisation, avec préconisation pour le service fait non valorisé
- **La justification métier de ces préconisations est jugée non pertinente avec le recul**
- **Prestation de modification de flux payante (1 j/h) mal perçue par les Etablissements**

Objectif : Harmoniser les flux utilisés dans la souche en fonctionnement et en immobilisation

- **Proposition court terme : Prestation gratuite pour les 79 Etablissements concernés, ayant pour prise d'effet janvier 2013, tout en proposant un accompagnement préalable**
- **Proposition moyen terme : étude de la suppression du flux SF non valorisé en fonctionnement (8 Etablissements)**
- **Journée de présentation des impacts et apports de la valorisation**
- **Implication de l'AACU pour « évangéliser »**

Domaines	Sous-domaines	Nombre de site demandeurs	Objet
Dépenses	Commandes	1	▪ Passage aux RCE
	Factures	3	▪ Réponse à une nouvelle organisation budgétaire et analytique
	Commandes / Factures	3	▪ Mise en place de service facturier ▪ Centralisation des achats ▪ Réduction des frais de port ▪ Obtention de remises plus importantes auprès des fournisseurs selon le montant de la commande
Missions	Période des missions	4	▪ Eviter les « fausses » missions : le blocage mono UB oblige la création de 2 missions distinctes à des dates différentes alors même que le missionnaire n'a effectué qu'une seule mission
Recettes	Commandes / Factures	3	▪ Pouvoir ventiler la dotation contractuelle entre différents laboratoires et permettre ainsi l'équilibre budgétaire au niveau des composantes (recette ministérielle globalisée au niveau central mais mise en place des crédits au niveau des composantes) ▪ Facturation centralisée de l'établissement : Exemples de la formation continue, des droits d'inscription, des prestations internes : ceux-ci ne sont pas enregistrés sur la même UB que la prestation ne fait l'objet que d'une seule facture.

A noter : Méconnaissance totale des établissements de la possibilité de lever le contrôle mono UB au niveau des recettes même si celui-ci comporte des limites (facture Multi-UB uniquement sur une commande Multi UB / Facture multi-UB avec une commande multi-UB et non plusieurs commandes mono-UB).

DOMAINE	MODELISATIONS	VARIANTES		LIMITES DE LA SOLUTION	CHARGE
FACTURE Uniquement	-Levée du contrôle sur les factures : (MIRO et FB60) - Levée du contrôle Mono-OI	- Pas de reprise de données La levée du contrôle est uniquement sur la facture			22.4 j
COMMANDE + FACTURE	-Levée du contrôle sur les commandes -Levée du contrôle sur les factures : (MIRO et FB60) - Levée du contrôle Mono-OI	Le niveau de besoin reste au niveau en tête : Niveau de besoin : Entête de la commande	-Reprise de données (COMMANDES = UB) - La levée du contrôle est totale mais restreinte si niveaux de besoin UB ou CF	44 j	
		Niveaux de besoin descendent sur : L'imputation de la commande	- Reprise de données (COMMANDES = UB+ Niveau de besoin) - La levée du contrôle est totale mais restreinte pour les commandes sur marché de type « PA » => un seul niveau de besoin par marché	65.2 j	
		Niveaux de besoin descendent sur : L'imputation de la commande Et sur l'OI de plus bas niveau du marché	- Reprise de données (COMMANDES = UB + niveau de besoin et MARCHES pour le niveau de besoin) - La levée du contrôle est totale et n'est pas restreinte par le niveau de besoin	82.4 j	
Impact en comptabilité : Pas d'éclatement des postes fournisseur ni des comptes TVA en fonction de l'UB (UB = MULTI)					

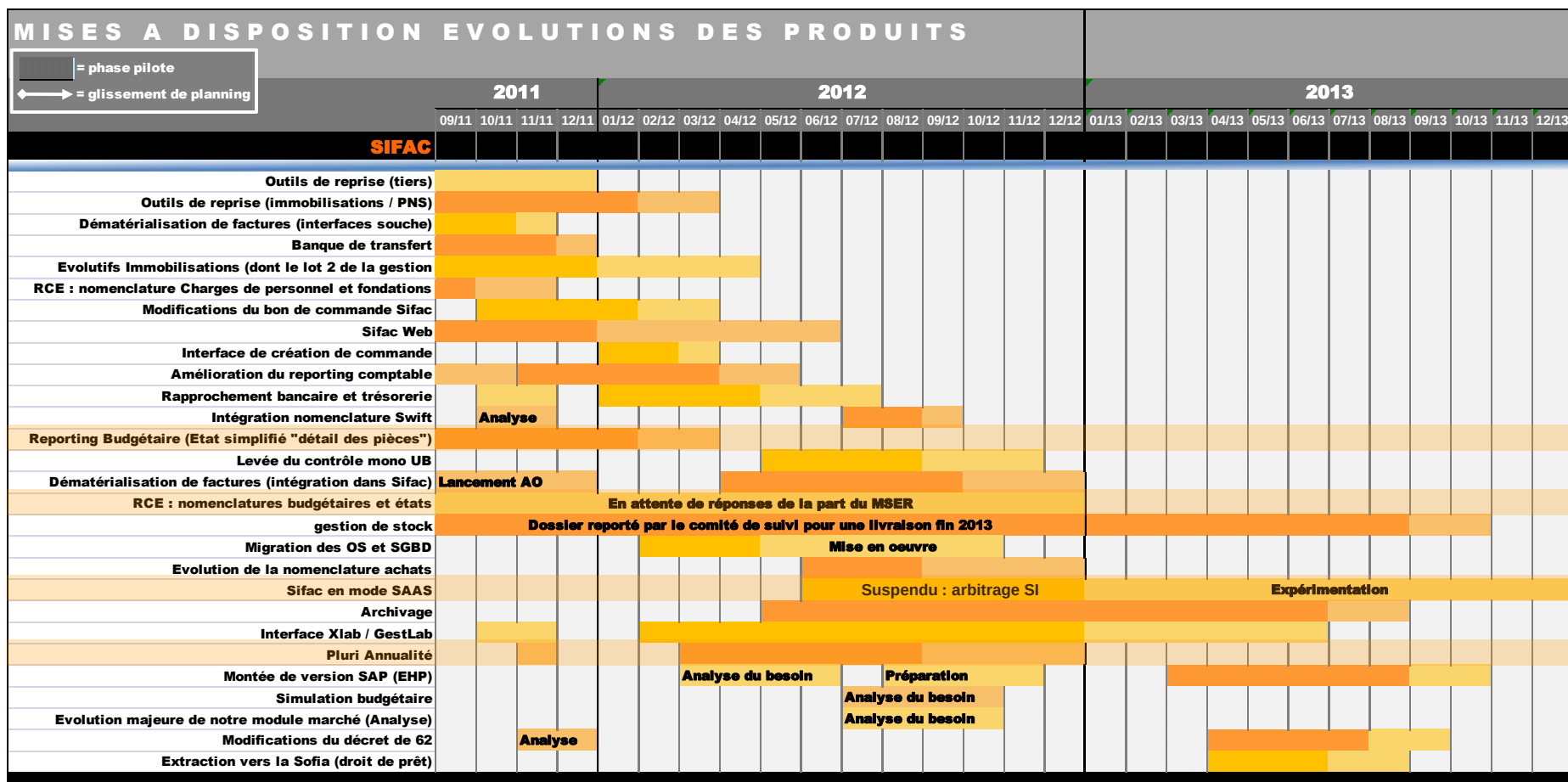
DOMAINE	MODELISATIONS	VARIANTES	LIMITES DE LA SOLUTION	CHARGE
Situation actuelle	-On peut aujourd'hui lever le contrôle mono UB	-L'UB de la facture correspond à l'UB du premier poste de la commande => Pas satisfaisant => AU FINAL, UNE SEULE UB est impactée		
FACTURE	-Levée du contrôle sur les factures : (VF01 et FB70)	- Reprise de données pour alimenter l'UB au niveau des postes de la facture		34,4 J
COMMANDE et CONTRAT + FACTURE	-Levée du contrôle sur les commandes et contrats -Levée du contrôle sur les factures : (VF01 et FB70)	- Reprise de données pour alimenter l'UB au niveau des postes de la commande - Reprise de données pour alimenter l'UB au niveau des postes de la facture		46,4 J
Impact en comptabilité : Pas d'éclatement des postes fournisseur ni des comptes TVA en fonction de l'UB (UB = MULTI)				

Objectif : synchronisation des évolutions réglementaires en cours de finalisation (refonte du décret de 62) avec la modification envisagée de Sifac relative à la pluri annualité

- **Dernier calendrier transmis par le Ministère**
 - Budget de caisse (refonte du décret de 62) : 2015
 - Pluri annualité : 2017
 - Dérogations (non encore précisées) pour les Universités et les EPST.
- **Proposition :**
 - Synchroniser ces évolutions pour mise en œuvre en janvier 2016
 - Communiquer au travers de documentation et de séminaires sur la façon de gérer la pluri annualité dans Sifac actuellement

- **Serveur de stockage de documents Content Server**
 - Compris dans la licence Sifac, il permet le stockage des pièces jointes sur un serveur dédié et non dans la base Sifac.
 - Ce changement est totalement transparent pour les utilisateurs Sifac, les documents stockés ne sont accessibles qu'au travers de Sifac. Temps de sauvegarde et de copie de mandants très fortement allégés.
- **Annexes du compte financier**
 - Tableau de financement I (amélioration de l'affichage relative aux cessions d'immobilisation)
 - Tableau des immobilisations (prise en compte des immobilisations financières)
 - Tableau des amortissements (prise en compte des amortissements financiers)
- **Evolutions réglementaires**
 - Nouveaux taux de TVA 7 %
 - Mise en place paiement SEPA
 - Nomenclature M9.3 2012
- **Modifications apportées au bon de commande**
- **Changement de structure centre de coût - centre de profit**
 - Introduction de la notion du centre suivant

<http://www.amue.fr/systeme-dinformation/plan-logiciels/>



- Insertion de nouveaux dossiers :
 - Mise en œuvre du CHD
 - Convergence vers la valorisation du service fait

- **Interface Sifac / Focus**

- Souhait du consortium Focus de disposer d'une interface avec Sifac
- Possibilité à étudier : s'appuyer sur une interface réalisée par l'UdS

- **Production du compte financier 2012**

- Refonte du bilan et du compte de résultat suite aux modifications du plan de comptes M9.3
- Revue complète des critères de sélection (dont l'agrégation de certains comptes) et le format des restitutions

- **Infocentre**

- Refonte de la balance comptable

- **Prestation interne automatisée inter-sociétés**

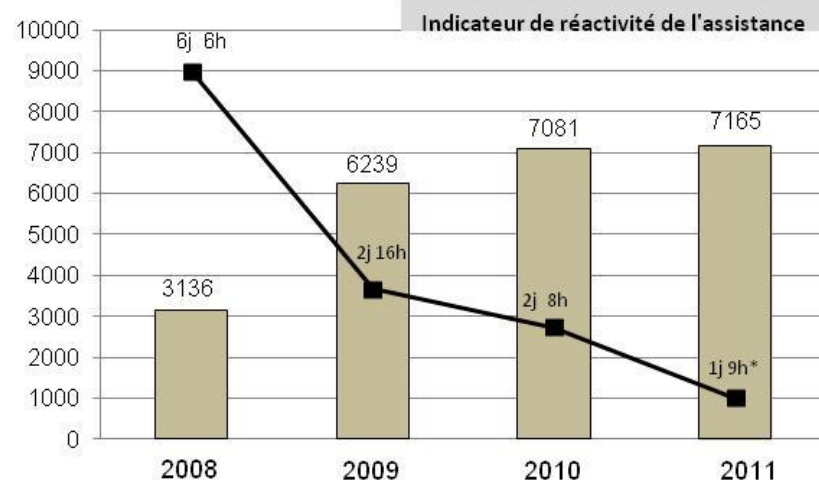
- Evolution de la transaction de transformation des commandes d'achat en commande de vente suite aux modifications du plan de comptes M9.3

Prévision 2012 :

- 6500 demandes d'assistance émises
- 1.5 M€ de budget

Nombre de DA par établissement

2009		2010		2011	
TOURS	269	VALENCIENNES	347	VALENCIENNES	306
BELFORT-MONTBELIARD	258	TOULOUSE 3	244	BREST	217
TOULOUSE 3	247	ST ETIENNE	234	PARIS 11	163
ST ETIENNE	202	PARIS 11	209	AIX MARSEILLE 3	155
CIEP	201	GRENOBLE 1	194	EHESP	145
LE MANS	189	BREST	187	TOULOUSE 3	143
LYON 1	185	TOURS	173	PERPIGNAN	139
CLERMONT 1	179	PERPIGNAN	168	GRENOBLE 1	139
DIJON	175	RENNES 1	158	TOURS	138
POITIERS	174	AMUE2009	153	ROUEN	136
RENNES 1	165	LYON 3	151	EVRY	128
CNAM	158	BELFORT-MONTBELIARD	146	TOULOUSE 1	124
GRENOBLE 1	156	INP GRENOBLE	142	ARTOIS	120
ANGERS	155	TOULOUSE 1	139	INP GRENOBLE	119
BRETAGNE SUD	154	CIEP	128	LA REUNION	119



2009 : 15 sites au-delà des 150 demandes
(dont 80% en première année
d'exploitation)

2010 : 11 sites (dont 45%)

2011 : 4 sites (dont 25%)

Objectif : augmenter le niveau de maîtrise de l'outil de l'ensemble des établissements Sifac

▪ Accompagnement individuel

- Accompagnement au démarrage (8 établissements en 2012)
- Accompagnement sur des points d'expertise fonctionnelle (et éventuellement technique), sur demande d'établissement
- **Accompagnement aux établissements en difficultés, sur recommandation de l'Amue**

▪ Compléments assurés en marge des interventions

- Réunion d'échange avec le CC établissement pour nous assurer de leur connaissance et maîtrise de nos outils (espace Sifac, base de connaissance, ...)
- Compte rendu post intervention pour décrire le CC déployé, ainsi que les risques et préconisations éventuels

▪ Accompagnement mutualisé

- Mise au point de nouveaux cursus de formation : comptabilité et contrôle interne en priorité (en lien avec le travail d'audit et les CAC)
- Favoriser et organiser les échanges entre sites : retours d'expérience, échanges sur les meilleures pratiques (accompagnement sur des sujets ponctuels -dévolution du patrimoine par exemple, prochain Club U sur deux jours, etc.)

9h00 – 12h30 : PLENIERE

- Introduction
- Projet Sifac : présentation du plan logiciels et des indicateurs projet
- Intervenants extérieurs

14h – 17h : ATELIERS D'ECHANGES

- Dévolution du patrimoine et procédures dédiées à la gestion des immobilisations
- Projet de décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- Intégration du flux achats
- Modélisation des opérations et conventions
- Pilotage de la masse salariale et besoins en termes de suivi budgétaire
- La gestion des prestations internes
- Migration OS-SGBD

9h – 12h : ATELIERS D'ECHANGES

- Retour d'expérience des fusions d'établissements
- Le contrôle hiérarchisé de la dépense
- L'inventaire physique des immobilisations
- La gestion des autorisations
- La délégation globale de gestion dans Sifac
- La mise en place du service facturier
- Sifac et les petits établissements

13h30 – 16h30 : PLENIERE

- Démonstration Sifac Web : ergonomie et mobilité
- Démonstration Dématérialisation des factures
- Conclusion

- Soirée sur inscription -

Lieu : **Université Claude Bernard - Lyon 1 – Amphithéâtre Lavoisier**

43 boulevard du 11 novembre 1918 - 69622 VILLEURBANNE

Horaires : mardi 22 mai, de 9h30 à 17h30
mercredi 23 mai, de 8h45 à 16h30

Accès : Depuis les gares de Lyon Part-Dieu ou Perrache, prendre le tramway T1 direction IUT-Feyssine

- **Prochain Comité de Pilotage lors du Club U (22/23 mai)**